

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

Page 1/8

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU 10 FÉVRIER 2020

L'an Deux mil vingt, le 10 Février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué le 3 Février 2020, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, en Mairie de Chevillon-sur-Huillard.

Membres présents : MM. BEAUDOIN D. - DUMAS D. - FUJS F. - LANCELOT G. -
LELIÈVRE G. - PETITIMBERT P. - THIERRY A.
Mme ABSOLU B. - BURGEVIN C.

Absents excusés : MM. GIRBE D. - QUILLÉVÉRÉ E.

Secrétaire de séance : Mme ABSOLU B.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU 25 NOVEMBRE 2019

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion du 25 Novembre 2019, lequel est adopté à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL 2019 DE L'EAU POTABLE (D01)

En application du décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 pour la mise en œuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement,

En référence à la circulaire NOR DEV/0/08/10872/c des Ministères de l'Ecologie, de l'Intérieur et de la santé du 28 avril 2008, et à la circulaire préfectorale du 14 mai 2008, relative à l'établissement d'un rapport sur le prix et la qualité des services (RPQS) de l'eau et de l'assainissement des autorités compétentes,

Ce rapport annuel doit être présenté et approuvé au Conseil Syndical et aux Conseils Communaux des Communes membres du Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité, ACCEPTE le rapport 2019 présenté dans son intégralité.

RAPPORT ANNUEL 2019

(selon décret n° 2007-675 du 2 mai 2007)

1° SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Présentation du territoire desservi

Le service est un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) assurant la production, la protection du point de prélèvement, le transport, le stockage et la distribution d'eau potable.

Le service est exploité en régie.

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 2/8

D01-2020 (suite)

Indicateurs descriptifs des services

- Principaux points de prélèvement :

1 forage à Saint-Maurice sur Fessard, lieu-dit "La Justice".

1 forage à Chevillon sur Huillard, lieu-dit "Le Ratibeu".

- Nature des ressources utilisées :

Ces forages captent des eaux souterraines (eaux des calcaires de Beauce et de la craie).

- Débit nominal en m³/h :

Forage "Le Ratibeu" : 85 (Chevillon sur Huillard)

Forage "La Justice" : 150 (Saint Maurice sur Fessard).

- Nombre d'habitants :

Le Syndicat dessert 4 communes : CHEVILLON sur HUILLARD (1 422 h.)
SAINT MAURICE sur FESSARD (1 197 h.) - VILLEMOUTIERS (490 h.) -
VIMORY (1 173 h.) soit **4 282 Habitants**.

Il existait 2 120 compteurs au 15 Mars 2019, répartis comme suit :

- . 749 compteurs d'eau => Chevillon sur Huillard.
- . 586 compteurs d'eau => Saint Maurice sur Fessard.
- . 252 compteurs d'eau => Villemoutiers.
- . 533 compteurs d'eau => Vimory.

- Le linéaire de réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 175,470 kilomètres se décomposant ainsi :

- . 60.270 km => Chevillon sur Huillard
- . 45.300 km => Saint Maurice sur Fessard
- . 29.700 km => Villemoutiers
- . 40.200 km => Vimory

Indicateurs financiers

Il n'existe pas de tarification forfaitaire.

1) **Le prix du m³ d'eau 2019 est de 0,67 € HT** pour tous les abonnés, assujetti à une T.V.A. de 5.5 % (selon délibération D13 suite à réunion de Conseil Syndical du 26 Mars 2019).

2) Facturation :

2 factures sont établies dans l'année selon *Annexe 1 (2 pages)*, soit :

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 3/8

D01-2020 (suite 1)

. 1er semestre (du 1^{er} Avril année N-1 au 31 Mars année N) :

Part fixe abonnement du compteur.

. 2ème semestre (du 1^{er} Octobre année N-1 au 30 Septembre année N) :

Consommation de l'année totale de référence.

Il n'existe pas de rémunération de service public.

Le prix TTC du service au m³ pour une consommation annuelle de 120 m³ est le suivant :

$$\frac{[(0.67 \times 1.055 \%) + 0.082 + 0.380] \times 120 + (48.00 \times 1.055 \%)}{120} = 1.591 \text{ €}$$

Où :

- 0.67 € représente le prix unitaire H.T. au m³ assujetti au taux de TVA à 5.5 %.
- 0.082 € représente la taxe de prélèvement de ressource en eau de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.
- 0.380 € représente le taux de la taxe de lutte contre la pollution domestique applicable pour les 4 Communes (à multiplier par le volume d'eau).
- 48.00 € correspond au prix unitaire d'abonnement de compteur Ø 20 mm (N° 2) assujetti au taux de TVA à 5.5 %.
- Le montant non proportionnel est de 37.4 % (soit $\frac{48.00}{0.67 \times 120 \text{ m}^3 + 48.00}$)

Autres indicateurs financiers

Les recettes d'exploitation autres que les factures d'eau sont des prestations proposées aux abonnés : nouveaux branchements, ouverture et fermeture de compteur, déplacement de compteur (imputation à l'article 704 de la nomenclature M49 abrégée).

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service est de 2 jours.

Indicateurs de performance

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées, réalisés au titre du contrôle sanitaire, par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie est de 100 % (4 analyses avec présence de coliformes revenues à une bonne qualité microbiologique à l'issue d'un nouveau contrôle).

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 4/8

D01-2020 (suite 2)

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées, réalisés au titre du contrôle sanitaire, par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques est de 100 %.

Pour la qualité de l'eau, consulter le site : <http://solidarites-sante.gouv.fr>.

NOTA : la dureté de l'eau (indicateur demandé pour l'utilisation des lave-linge, lave-vaisselle ...) correspond au titre alcalimétrique complet.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est de 100 %.

Pour l'année 2019, les deux forages ont produit **269 939 m³** d'eau, soit :

- 161 820 m³ pour le château d'eau de Chevillon sur Huillard.
- 108 119 m³ pour le château d'eau de Saint Maurice sur Fessard.

225 753 m³ ont été consommés par les abonnés (facturation du 01.10.2018 au 30.09.2019), dont 1 006 m³ de fuites après compteur, et l'utilisation de :

- 3 700 m³ pour les purges et les lavages de châteaux d'eau,
 - 1 113 m³ pour bornes de défense incendie,
 - 1 300 m³ pour la présence gens du voyage à St Maurice sur Fessard (65 jours),
- soit une perte réelle de 38 073 m³, correspondant à **14,104 %**.

Le rendement du réseau de distribution est donc de **85.896 %**.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 44 186 m³/175 470 m, soit : 0.252.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 38 073 m³/175 470 m, soit : 0.217.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0.

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau est de 60 %.

Le montant des abandons de créances ou de versements à un fond de solidarité pour l'exercice 2019 est nul.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées a été nul pour l'exercice 2019.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est de 100 %.

Financement des investissements

Branchements en plomb

Aucune conduite, ni branchement en plomb n'existe sur chacune des 4 Communes membres du SMAEP.

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 5/8

D01 (suite 3)

Etat de la dette du service

Encours de la dette : aucun emprunt n'est inscrit au Compte Administratif 2019.

Amortissements

Durant l'exercice 2019, la collectivité a réalisé les amortissements repris en *Annexe 2 (5 pages)*.

Le taux d'impayés TTC sur les factures d'eau (part fixe abonnement de compteur + consommation eau depuis les 5 derniers exercices incluant les non-valeurs) cumulé à la fin de l'exercice 2019 s'élève à :

- . 25 002.00 € pour créances en cours (2014 à 2018 inclus)
- . 5 962.70 € pour admission créances en non-valeur en 2019 +
- . 1 379.37 € pour admission créance éteinte en 2019

soit un total de 32 344 € / 366 398 € (Facturation cumulée 2019) = **8.8 %**.

Le taux de réclamations est assez significatif après la facturation de l'assainissement collectif, les abonnés invoquant l'abonnement du compteur en assainissement collectif qui n'a pas lieu d'exister ou le volume facturé par SUEZ ne correspondant pas à celui exporté depuis notre facturation.

Avec constat de consommation excessive pour quelques abonnés.

FORMATION RECYCLAGE CACES R 482 CATÉGORIE A POUR UN TECHNICIEN (D02)

Monsieur le Président expose au Conseil l'opportunité d'effectuer la formation de Recyclage du CACES R 482 catégorie A nécessaire à la conduite de la minipelle, pour un Technicien.

Après analyse des propositions remises en séance, soit :

SOCOTEC - 45430 CHÉCY

↳ Offre DKA0019-A du 07.01.2020 pour formation sur site de Donnery
Pour un coût de *Formation recyclage Catégorie A (2 jours)*

Montant H.T.	...	750.00 €
Montant TTC	...	900.00 €

AFIC 45 - 45300 PITHIVIERS

↳ Courriel du 08.01.2020 pour formation sur site de Pithiviers
Pour un coût de *Formation Expérimentée Catégorie A (3 jours)*

Montant H.T.	...	525.00 €
Montant TTC	...	630.00 €

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 6/8

D02-2020 (suite)

Groupe BALLAND - 89100 MAILLOT

↳ Offre N° 20B0005-A du 08.01.2020 pour formation sur site de Maillot

Pour un coût de *Formation de Recyclage Catégorie A (2 jours)*

Montant H.T.	...	675.00 €
Montant TTC	...	810.00 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et voté à main levée, à l'unanimité,

- DÉCIDE de retenir la proposition de la Société AFIC 45 à Pithiviers (45300) relative à la formation de Recyclage du CACES R 482 Catégorie A pour un coût H.T. de ... 525.00 € (**630.00 € T.T.C.**) dont la dépense sera mandatée à l'article 625 en *Section Exploitation*.
- DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir et signer les formalités nécessaires à cette formation.

ADMISSION DE CRÉANCES EN NON-VALEUR (D03)

Considérant le courrier du 19 Septembre 2019 émanant de la Trésorerie de Montargis avec la liste des dossiers exposant les motifs de non recouvrement.

Après analyse des dossiers présentés,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à mains levées, à l'unanimité :

ACCEPTÉ l'état d'admission de créances en non-valeur pour les factures d'eau suivantes :

<i>M. GAUCHY Guillaume</i>	pour ...	101.87 €	au titre de 2015
<i>323 Route de Montargis</i>	pour ...	227.21 €	au titre de 2016
<i>Chevillon sur Huillard</i>	pour ...	166.01 €	au titre de 2017
	pour ...	262.54 €	au titre de 2018
		=====	
		757.63 €	
<i>M. TRICHARD/Mme MONEL</i>	pour ...	235.82 €	au titre de 2016
<i>23 Les Boulas - RN 2060</i>	pour ...	258.03 €	au titre de 2017
<i>Villemoutiers</i>		=====	
<i>(contrat résilié le 01.06.2017)</i>		493.85 €	

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 7/8

D03-2020 (suite)

Mme MARCHESAN Sylvaine	pour ...	47.93 €	au titre de 2012
97 Rue de la Tuilerie	pour ...	103.04 €	au titre de 2013
Saint Maurice sur Fessard	pour ...	103.04 €	au titre de 2014
	pour ...	167.61 €	au titre de 2015
	pour ...	92.46 €	au titre de 2016
	pour ...	108.32 €	au titre de 2017
		=====	
		622.40 €	

M. PELLEGRINI Philippe	pour ...	11.79 €	au titre de 2014
36 Route de la Brosse	pour ...	51.10 €	au titre de 2015
Chevillon sur Huillard	pour ...	14.12 €	au titre de 2017
(contrat résilié le 31.03.2019)	pour ...	50.64 €	au titre de 2018
		=====	
		127.65 €	

SCP BUCHETON CROISON	pour ...	50.64 €	au titre de 2015
Succession LACROIX Andrée			
115 Rue des Anceaux			
Saint Maurice sur Fessard			
(contrat résilié le 17.09.2018)			

Cette dépense, d'un montant total de ... 2 052.17 € sera mandatée à l'article 6541 en *Section Exploitation*.

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président pour signer les formalités nécessaires à cette dépense.

AVENANT À LA CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DU LOIRET (CDG45) (D04)

En référence à la délibération D02-2019 du 4 Février 2019 relative au renouvellement de la Convention d'adhésion au Service de Médecine Préventive du Centre de Gestion du Loiret (CDG45) de 2020 à 2023,

Considérant l'Avenant à ladite Convention du 9 Janvier 2020 portant modification des Conditions Financières à l'Article 8, notamment avec l'instauration d'une tarification spécifique afin de limiter les absences injustifiées des agents aux visites médicales ou entretiens infirmiers, fixée en date du 27 Novembre 2019 par le conseil d'administration du CDG45 à :

- 80 euros pour l'absence injustifiée à une visite médicale.
- 48 euros pour l'absence injustifiée à un entretien infirmier.

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 8/8

D04-2020 (suite)

Le recouvrement en sera assuré chaque trimestre auprès de la collectivité, sur présentation d'une facture et d'un titre de recette établis par les services du CDG45, à régler par mandat administratif dont le montant sera versé à Monsieur le Payeur Départemental du Loiret.

Les examens complémentaires éventuels à la demande du médecin du service de Médecine Préventive (biologiques, examens spécialisés courants ou de première nécessité) seront facturés directement par le laboratoire à la collectivité concernée.

Tous les autres articles de la Convention restant sans changement.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et voté à main levée, à l'unanimité :

- . APPROUVE les termes de l'Avenant ci-dessus exposé.
- . DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir les formalités administratives et signer ledit Avenant à la Convention.

QUESTIONS DIVERSES

- Les élus s'accordent sur la date du prochain Conseil qui est fixée au **Lundi 6 Avril 2020 à 18 h 30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures trente minutes.